http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=163



- Actualités -



Date de mise en ligne : vendredi 14 avril 2023

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNFOLC Dijon Page 1/2

Pap N'Diaye passe en force !!!

1°)- La suppression de la techno en 6ème, qui jusque-là ne reposait sur aucun texte juridique, a désormais une base. Fort des consignes du Président Macron et de son gvt, notre ministre a publié cette nuit l'arrêté supprimant la technologie en 6ème!

Pour le SNFOLC, si une discipline est attaquée, ce sont toutes les disciplines qui le sont. On a vu le sort réservé aux mathématiques en lycée quand il n'y a plus d'enseignants, on le voit aujourd'hui pour la technologie. Alors avant de se poser la question, « A qui le tour ? », AG dans les collèges et les lycées pour refuser les réformes Ndiaye et la réforme Macron-Borne des retraites!

Retrouvez notre communiqué SNFOLC Pap Ndiaye a osé supprimé la technologie en 6ème.

2°)- Le mardi 11 avril, une nouvelle loi intitulée « pour l'école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité » a été étudiée par le Sénat. Ce projet de loi concentre en 12 articles les attaques contre le Statut et l'École publique voulues par le président Macron et ses alliés.

En bref:

- [-] **Création d'écoles et d'établissements publics autonomes**, sous contrat avec l'État, gérés à la manière des établissements privés.
- [-] Choix des enseignants par le chef d'établissement
- [-] Possibilité de recrutement par contrat direct entre le chef d'établissement et l'enseignant
- [-] Possible dérogation aux obligations réglementaires de service et à la répartition horaire des enseignements
- [-] Instauration de la bivalence au collège et au lycée
- [-] Renforcement des jardins d'enfants
- [-] Port obligatoire de l'uniforme...

Dans le même temps, le Haut Conseil des finances publiques rend un avis le 4 avril 2023 sur le projet de loi de programmation militaire (PLPM). Le Haut Conseil explique que « le PLPM, conjointement aux lois de programmation déjà votées, contraint les autres dépenses du budget de l'État. Celles-ci devraient ainsi baisser en volume pour respecter la trajectoire du projet de loi de programmation... » En clair, pour financer les augmentations de budgets militaires (+30 %), il convient de s'en prendre aux retraites et aux autres budgets de l'État, à commencer par celui de l'École.

La FNEC FP-FO refuse de voir l'École publique ainsi bradée au détour d'une loi initiée par le Sénat, tout comme elle refuse la contre-réforme des retraites, le « Pacte » Ndiaye, les suppressions de postes... Le président Macron et le gouvernement cherchent par tous les moyens à tourner la page des retraites. L'École publique est dans leur viseur. Mais ils sont plus que jamais fragilisés. Raison de plus pour poursuivre la mobilisation !

Retrouvez le communiqué de la **FNEC FP FO** <u>Maintenant ils veulent privatiser l'École! Comme pour la réforme des retraites: c'est NON!</u>

Copyright © SNFOLC Dijon Page 2/2